

A cet égard, monsieur l'Orateur, je songe en particulier à notre population étudiante, à ceux qui obtiendront leurs diplômes cette année comme à ceux qui, nous l'espérons, retourneront à l'université en automne. Ce groupe comporte des milliers d'étudiants qui comptent sur les quelques dollars qu'ils gagneront pendant l'été pour pouvoir reprendre leurs études à l'automne. Si rien ne change, bien des places seront vides l'automne prochain, faute de fonds.

● (5.30 p.m.)

Les diplômés de la dernière promotion sont fins prêts à occuper une place permanente parmi la population active du Canada. Mais, d'après toutes les indications des responsables du placement des étudiants de l'industrie et même du ministère de la Main-d'œuvre, les perspectives leur sont défavorables cette année. Autant que je sache, le ministre ou son ministère n'ont rien fait pour trouver une solution acceptable. Ils ne semblent pas comprendre que ces jeunes gens, grâce à leur excellente formation, leur haute spécialisation, leur enthousiasme et leur dynamisme constituent l'une des ressources naturelles les plus précieuses de notre pays. S'ils ne peuvent se caser ici, ils chercheront ailleurs. Comment le leur reprocher? Ce sera tant mieux pour les États-Unis ou l'Europe, tant pis pour le Canada. Enfin, n'oublions surtout pas que certains de nos étudiants comptent sur des emplois d'été pour continuer leurs études. L'avenir de milliers de jeunes dépend littéralement de ce genre d'emploi. Je veux parler surtout des étudiants d'université, mais je pense aussi à bon nombre d'élèves au niveau secondaire. Aujourd'hui, l'emploi des étudiants diplômés ou non diplômés devrait avoir priorité au ministère de la Main-d'œuvre. Si l'on ne fait rien d'ici quelques semaines, les répercussions fâcheuses du chômage étudiantin seront irréparables.

C'est pour les raisons invoquées dans mes remarques que j'appuie cette motion avec ardeur et conviction. On peut affirmer à juste titre, je crois, que le gouvernement a totalement négligé de puiser dans nos ressources nationales de main-d'œuvre et qu'il a compromis étourdiment la carrière d'une multitude de jeunes Canadiens qui normalement auraient dû passer sans encombre d'une longue période d'études à la première étape d'une carrière.

Le gouvernement n'a pas fait face à ses responsabilités envers la génération des Canadiens plus âgés et en particulier envers ceux

[M. Muir (Cape Breton-The Sydneys).]

de nos régions dépourvues. Le ministre de la Main-d'œuvre vient, si j'ose dire, du comté le plus pauvre du Canada, qui a servi de modèle à la Commission chargée de faire enquête sur la pauvreté au Canada. Il devrait savoir mieux que personne que la situation est grave et que cela va mal dans la région atlantique. J'espère qu'il assumera bien ses responsabilités et qu'il ne retournera pas sa veste. En effet, il y a quelques années à peine, il affirmait que le chômage était du ressort du gouvernement fédéral.

M. Charles L. Caccia (Davenport): Monsieur l'Orateur, la motion dont nous sommes aujourd'hui saisis a une grande portée. Les vis-à-vis qui ont exprimé jusqu'ici leur point de vue ont critiqué le gouvernement pour n'avoir pas fait telle ou telle chose. D'autre part, ils ont décrit les problèmes actuels. Toutefois, jusqu'ici, ils ont proposé fort peu de solutions. J'ai toujours cru que le rôle de l'opposition était de prouver au gouvernement et aux Canadiens qu'elle disposait de meilleures solutions, d'idées supérieures et de moyens plus efficaces pour atteindre certains objectifs sociaux.

Le chef de l'opposition, auteur de la motion où sont évoqués notamment les étudiants, leur a consacré presque tout son discours, comme si la main-d'œuvre était formée uniquement d'étudiants. Mais les manœuvres, les ouvriers mi-spécialisés, ceux dont le métier passe de mode, ne comptent-ils donc pas? Les migrants et les immigrants, ceux qui doivent être réadaptés et qui profiteraient de programmes de mobilité, ne comptent-ils pas non plus? Le chef de l'opposition les a passés sous silence.

Les propositions formulées par le chef de l'opposition peuvent se résumer en deux points. D'abord, le ministère devrait pouvoir intervenir auprès de tous les ministères de l'État, afin d'assurer la coordination et de jouer un plus grand rôle, chaque fois que des réductions ou des changements apportés à des politiques du gouvernement sont susceptibles d'influencer la main-d'œuvre et l'emploi. Autrement dit, le ministère devrait intervenir chaque fois qu'un autre ministère veut réduire certains programmes en vue de diminuer les dépenses du gouvernement. Si c'est là ce qu'entend le chef de l'opposition, comment concilie-t-il cela avec le souci que lui cause l'inflation et ses discours au sujet de